REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES PME ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

LETTRE DE POLITIQUE NATIONALE DU CONTENU LOCAL

AVRIL 2017

I- CONTEXTE GENERAL

1.1 CADRE INSTITUTIONNEL ET ECONOMIQUE

La Guinée est dotée d'un immense potentiel en ressources naturelles. Pour transformer ce potentiel en richesse et permettre une croissance économique avec un impact réel sur la vie de la majorité de la population, les autorités ont opté pour une politique économique d'ouverture, dont l'un des fondements est l'établissement d'un partenariat gagnant-gagnant entre investisseurs et PME locales.

Considéré comme un vecteur important de la croissance économique, le secteur privé doit être le principal pourvoyeur d'emplois du pays et être le levier essentiel de lutte contre la précarité, le chômage et le sous-emploi.

Le secteur privé pourrait contribuer plus au Produit Intérieur Brut, à la création d'emplois et donc, pourrait avoir plus de chance d'intégrer la chaine des valeurs mondiales en étant plus dynamique et compétitif.

La Lettre de Politique Nationale du Contenu Local est conçue et élaborée pour impulser cette dynamique de création d'un tissu industriel local performant et compétitif de PME capables de générer des emplois et de contribuer hautement à la croissance économique du pays.

Avec les réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires, la sécurisation des investisseurs nationaux et étrangers et les nombreux projets d'envergure planifiés à court et moyen termes, les PME bénéficieront de conditions favorables pour un essor durable.

1- Une Gouvernance plus effective et dynamique

La Guinée bénéficie de conditions favorables pour son développement économique et un climat des affaires caractérisé par les avancées suivantes :

- Réorganisation profonde de l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP-Guinée) avec la mise en place du Guichet Unique de l'Investisseur ;
- Mise en place du Conseil Présidentiel des Investissements et des Partenariats Publics Privés (PPP) ;
- Un Code des Investissements garantissant et offrant une sécurité juridique aux investisseurs ;
- Mise en place d'un comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires composé paritairement de l'administration publique et du secteur privé afin d'identifier les obstacles à la liberté d'entreprendre et proposer des réformes ;
- Mise en place de la Plateforme de Concertation du Secteur Privé Guinéen (PCSPG).
- Etablissement d'un climat politique et judiciaire rassurant ;
- Amorce d'un dialogue public-privé dynamique.

2- Modernisation du cadre macro-économique et juridique

L'économie guinéenne connait un début d'essor marqué par des performances récentes encourageantes :

- Taux de croissance robuste de 5,2% en 2016 versus 2,5% en 2010 et des perspectives intéressantes d'atteindre une croissance à deux chiffres dans les prochaines années ;
- Amélioration des finances publiques et de la gouvernance économique : réduction du déficit budgétaire (3,9% du PIB en 2016 versus. 13% en 2010), baisse du taux d'inflation (8,4 % en 2016 vs. 21% en 2010), réserves de change reconstituées (3 mois d'importation vs. 3 semaines en 2010).
- **Révision et modernisation de textes de loi :** Adoption de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), du Code des Investissements, du Code minier, du Code des marchés publics, du Code des douanes, du Code des impôts, et du Code du travail.
- Mise en œuvre de nombreuses réformes juridiques et judiciaires en vue de renforcer la prévalence de la loi et l'indépendance du système judiciaire (instauration du Conseil Supérieur de la Magistrature, nouveau statut de la magistrature, institution d'une chambre commerciale au sein des tribunaux de première instance, etc.).

3- Une justice plus autonome et indépendante

Un climat juridique plus rassurant marqué par un secteur judiciaire plus autonome et indépendant. L'adoption le 16 juillet 2014 par le Comité National de Pilotage de la Réforme de la Justice (CNPRJ), présidé par le Président de la République, de la politique nationale de réforme de la justice qui repose sur quatre axes d'interventions, à savoir :

- 1. L'accès au droit et à la justice.
- 2. L'indépendance d'une magistrature responsable.
- 3. Le renforcement et la valorisation des capacités humaines et institutionnelles.
- 4. La lutte contre l'impunité.

4- Une concertation franche et fructueuse entre les acteurs du secteur public et du secteur privé

L'instauration d'un dialogue public privé pour rapprocher les acteurs du public et du privé afin d'échanger pour trouver des solutions satisfaisantes, propices au décollage économique. Les objectifs recherchés sont :

- Une politique de complémentarité : synergie entre les ministères en charge de l'investissement (secteur privé, finance, budget, plan, etc.)
- Une plateforme de concertation entre le secteur privé et la société civile

En plus de ces mesures réglementaires, plusieurs politiques sont élaborées ayant pour finalité de bâtir une croissance économique forte et durable à travers un secteur privé qualifié et compétitif qui s'appuie sur un réservoir de plus en plus important de compétences.

1.2 LES OPPORTUNITES

Les opportunités de la Guinée sont diverses et variées qui sont entre autres :

- une position centrale dans la sous- région, des frontières avec six pays et un littoral sur l'atlantique de 300 km;

- Un potentiel hydroélectrique estimé à 6 600 MW, réparti sur tout le territoire national pour une énergie garantie de 19 300 GWH/an;
- un potentiel agricole avec six millions d'hectares de superficie cultivable dont 16% seulement sont exploités en culture pluviale, et sur les 364 000 ha de terres irrigables, seulement 30.200 ha sont aménagés ;
- un potentiel halieutique exploitable estimé entre 150 000 et 250 000 de tonnes de poissons par an auquel s'ajoute celui de la pêche continentale de l'ordre de 12 000 tonnes par an ;
- diverses ressources minières dont la bauxite avec deux tiers des réserves mondiales, le minerai de fer avec un potentiel de 20 milliards de tonnes, l'or avec un potentiel de 22 millions d'onces, le diamant avec un potentiel de 40 millions de tonnes, l'uranium et plus d'une vingtaine d'autres minéraux;
- un potentiel touristique varié allant du patrimoine culturel national aux diversités de ses microclimats, de sa faune et de sa flore.

1.3 LES DEFIS

L'analyse du contexte montre la nécessité pour le pays d'amorcer une dynamique de transformation des structures socio-économiques afin de parvenir à un développement durable

Dans cette optique, les défis de la Guinée sont :

- une gouvernance de qualité pour améliorer l'efficacité et l'efficience des institutions aux niveaux politique, social, économique, financier, administratif, local et environnemental ;
- le développement du capital humain par la conception et la mise en œuvre de politiques efficaces de formation et de perfectionnement pour accroitre la productivité ;
- une croissance économique soutenue par une politique d'accroissements significatifs des investissements publics et privés dans le respect des conventions et traités auxquels le pays a souscrit;
- une gestion durable de l'environnement par la mise en œuvre de politiques cohérentes pour la réduction des impacts négatifs des activités minières, la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration du cadre de vie ;
- une gestion axée sur les résultats dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement ;
- la mise en œuvre d'un cadre effectif de dialogue public-privé pour l'amélioration du climat des affaires en vue d'un environnement global favorable à la prospérité du secteur privé ;

En vue de relever ces multiples défis, le Gouvernement Guinéen décide de se doter de la présente **LETTRE DE POLITIQUE NATIONALE DU CONTENU LOCAL (LPNCL).**

II- TERMINOLOGIE

2-1 CONTENU LOCAL

Au sens de la présente Lettre, le Contenu Local se définit comme étant la valeur ajoutée créée par l'emploi des nationaux, l'achat des biens et services locaux, la sous-traitance, au profit des entreprises locales, des activités au niveau de toutes les chaines de valeur résultant de la valorisation et de l'exploitation des ressources locales.

2-2 OBSERVATOIRE DU CONTENU LOCAL

L'Observatoire du Contenu Local est une plateforme d'échange, de consultation et de réflexion multisectoriels, multi-acteurs sur les enjeux du Contenu Local. Il est mis en place pour favoriser la compréhension des processus du Contenu Local, évaluer le niveau d'application de cette politique dans les entreprises concernées et faire des propositions d'orientation sur les politiques du Contenu Local grâce à un ensemble d'indicateurs mis à jour périodiquement qui aideront les autorités dans leur prise de décision.

2-3 BOURSE DE SOUS-TRAITANCE ET DE PARTENARIAT

La Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat est un centre d'information technique, de promotion et une plateforme de mise en relation des Donneurs d'Ordre, des Fournisseurs et des Sous-Traitants, qui a pour but l'utilisation la plus optimale, la plus logique et la plus efficace des capacités de services et de production des entreprises et industries adhérentes.

La Politique du Contenu Local permet la dynamisation de la croissance économique pour un développement inclusif et durable.

III- VISION, OBJECTIFS GLOBAL & SPECIFIQUES

3-1 VISION

La vision qui sous-tend cette Lettre de Politique Nationale du Contenu Local est d'être un cadre de collaboration entre les pouvoirs publics et les investisseurs pour impulser la participation de toutes les parties prenantes et la valorisation des ressources nationales pour un développement partagé.

Ceci pour stimuler la croissance économique nationale et la création d'emplois locaux dans un environnement sécurisé et maximisant la valeur ajoutée locale des Investissements directs Etrangers ou Nationaux.

3-2 OBJECTIF GLOBAL

Parvenir à une croissance économique rapide, soutenue et inclusive portée par un secteur privé créateur d'emplois, et de valeur ajoutée.

3-3 OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Clarifier les responsabilités de chacune des parties prenantes ;
- Assurer la promotion d'un secteur privé, dynamique et compétitif ;
- Stimuler la participation des entreprises locales à l'offre des biens et services ;
- Créer un bassin de main d'œuvre qualifiée ;

- Veiller à la responsabilité sociétale des investisseurs ;
- Rendre accessible l'ensemble des informations liées à la politique de l'emploi et aux programmes d'approvisionnement en biens et services ;
- Sous-traiter prioritairement avec les PME/PMI nationales compétentes et compétitives
- Favoriser l'approvisionnement en matières premières locales ;
- Créer les conditions pour la formation de la relève du personnel expatrié par des nationaux

IV- AXES STRATEGIQUES, PRINCIPES DIRECTEURS, ET CHAMPS D'APPLICATION

4.1 AXES STRATEGIQUES

La Lettre de Politique Nationale du Contenu Local est un outil au service du gouvernement dont la mise en œuvre devrait favoriser la collaboration entre le secteur public et le secteur privé afin de renforcer la contribution effective du secteur privé au développement local

A cet égard, les axes stratégiques de la Lettre de Politique Nationale du Contenu Local sont :

AXE 1: FORMATION ET TRANSFERT DE COMPETENCE PAR:

- une formation académique, professionnelle et/ou technique adaptée au besoin du marché :
- des stages de pré-emploi pour les étudiants et techniciens diplômés, dans les projets en activité :
- la publication régulière des offres d'emplois et avis de bourses d'études et toutes formes d'opportunités ou autres soutiens financiers disponibles pour les candidats ;
- l'élaboration des modules d'enseignement dans les spécialités qui sont les leurs en collaboration avec les instituts et universités du pays ;
- le renforcement des capacités de la main d'œuvre locale par la formation continue.

AXE 2. MISE A NIVEAU DES MPME PAR:

- Le renforcement managérial et technique des entreprises locales selon les standards internationaux établis ;
- la mise en place de mécanismes de sous-traitance locale permettant à la fois le transfert de compétence et le transfert de technologie ;

AXE 3. AUGMENTATION DE LA VALEUR AJOUTEE LOCALE EN:

- Soutenant les industries locales par la vulgarisation de technologies appropriées pour la production de biens et services qui répondent aux exigences du marché ;
- Favorisant les emplois locaux :
- Appuyant les microprojets de développement local dans les sites des projets ;

- Mettant en place des programmes de pré-qualification des fournisseurs et soustraitants nationaux ;
- Créant un répertoire des entreprises reconnues pour la qualité des biens et services offerts et/ou ayant été certifiées ;
- Privilégiant l'approvisionnement local.

4.2 OUTILS

- les Lois, les Codes et les autres textes règlementaires en vigueur ;
- les politiques sectorielles de contenu local ;
- les Partenariats Public-Privé (PPP) ;
- l'Observatoire du Contenu Local (OCL) ;
- la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat "BSTP"

4.3 Principes Directeurs

L'implication des différents acteurs Etat, secteur privé, partenaires techniques et financiers dans la politique du contenu local nécessite la définition de principes d'action consensuels.

Ces principes directeurs, dont le respect favorise la réalisation des objectifs visés, sont les suivants :

- Le Marché est le référentiel des décisions relatives à l'emploi et aux achats ;
- L'impartialité et l'efficacité fondent les actes et interventions de la structure de veille (Observatoire du Contenu Local) ;
- La transformation structurelle qualitative et développement des compétences locales sont les leitmotivs de la création de valeurs et d'emplois ;
- Le renforcement progressif du rôle du secteur privé dans la chaine des valeurs et la promotion d'un environnement des affaires incitatif sont des priorités du Gouvernement ;

4.4 CHAMPS D'APPLICATION DE LA POLITIQUES DU CONTENU LOCAL

Toutes les organisations à caractère économique dûment enregistrées et qui sont à jour de leurs obligations juridiques, fiscales et sociales susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée à la croissance économique du pays, sont couvertes par la Politique du Contenu Local.

Les Lettres de Politique Sectorielles du Contenu Local (LPSCL) définiront plus en détail le champ d'application spécifique à chaque secteur.

V- ENGAGEMENT DES POUVOIRS PUBLICS

Dans l'objectif d'une mise en œuvre efficace et réussie de la présente Lettre de Politique, les pouvoirs publics s'engagent à :

- Fournir un cadre macroéconomique, social, légal et politique favorable en vue de la création d'emplois décents et de perspectives commerciales ;

- Eliminer les obstacles politiques, juridiques et réglementaires auxquels sont confrontés les fournisseurs locaux, et publier un rapport annuel sur les progrès réalisés au « Guinée Business Forum » ;
- Elaborer des programmes de sensibilisation des entreprises pour la formalisation ;
- Faciliter et soutenir la mise en place de structures spécialisées dédiées à la formation et à l'amélioration de la compétitivité du secteur privé ;

En contrepartie, l'Etat attend des entreprises de :

- Désigner un responsable pour l'application et le suivi des recommandations de la Politique du Contenu local
- Publier l'ensemble des informations portant sur leurs politiques de l'emploi, leurs programmes d'approvisionnement en biens et services et leurs plans de contribution au développement local
- Mettre à la disposition des pouvoirs publics les stratégies sociétales de l'entreprise ;
- Participer à la Bourse de sous-traitance et de partenariat.

VI- CADRE DE GOUVERNANCE:

- La lettre de Politique nationale de Contenu Local (LPNCL) entre en vigueur dès son adoption par le Gouvernement ;
- Le Ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé est porteur de la LPNCL il en assure la diffusion et la promotion ;
- Chaque Ministère sectoriel pourra élaborer sa Lettre de Politique Sectorielle de Contenu Local (LPSCL) en tenant compte des spécificités du secteur ;
- Les LPSCL doivent être en cohérente avec la LPNCL et complémentaires ;
- La gouvernance de la Politique de Contenu local est assurée au niveau National par un Observatoire et au niveau sectoriel par des comités de pilotage.
- L'Observatoire est la structure de veille et d'orientation de la Politique du Contenu Local
- Les Comités Sectoriels de Pilotage constituent des structures de coordination et de suiviévaluation de la mise en œuvre des politiques sectorielles.
- Des textes d'application préciseront les détails des missions, organisation et mode de fonctionnement de l'Observatoire National et des Comités Sectoriels de Pilotage de la Politique du Contenu Local.
